

Pauline Frileux et Aurélie Javelle

De l'émonde agricole au chêne péri-urbain



Chênes émondés – Le Rheu (35) – avril 2006

Résumé

1) Les "ragolles" symbolisent fréquemment l'opposition entre ruraux et rurbains. Une étude menée dans le N-E de la Bretagne a permis de rencontrer une situation nouvelle, où l'opposition se fait plutôt entre agriculteurs. Tandis qu'ils avaient des pratiques identiques il y a une génération, l'évolution des techniques, des besoins, et la transformation du bocage ont entraîné une diversification du paysage, sous une fausse apparence de permanence. Nous expliquerons donc la nouvelle physionomie du bocage, ainsi que les risques qui menacent son avenir : vieillissement de la population, allongement des délais d'émondage, ou encore sur-exploitation des haies, par la vision

productiviste des agriculteurs, le tout sur fond de développement du bois-énergie.

2) L'urbanisation du bocage agricole pose la question du devenir des anciens arbres d'émonde. Préserver les arbres est une pratique aujourd'hui courante dans l'agglomération de Rennes. La gestion de ces arbres agricoles devenus urbains éveille des tensions entre partisans de la taille d'émonde et de la taille douce. Comment les savoirs agricoles et horticoles sont-ils mis à contribution autour de cet enjeu ? Quelles sont les formes urbaines de ces anciennes « ragosses » agricoles ? Quelle est la durabilité de ces arbres extraits de leur contexte (talus arasé, strate arbustive supprimée) et envisagés dans une dynamique souvent figée ?

Introduction

Dans l'ouest de la France, la modernisation de l'agriculture et le développement des périphéries urbaines transforment un paysage autrefois fortement bocager. La singularité de ce bocage est liée à l'arbre d'émonde, motif paysager qui résulte d'une pratique paysanne traditionnelle. Quel est le devenir aujourd'hui de ces arbres anciens fortement domestiqués ? Une démarche ethno-écologique a été privilégiée pour répondre à cette question, sur deux terrains, l'un en milieu rural (Baie du Mont Saint Michel), l'autre en territoire périurbain (agglomération de Rennes).

L'émonde de la baie du Mont Saint Michel, entre traditions et modernité

Le bois d'émonde dans la baie du Mont Saint Michel

Des chercheurs en écologie du paysage travaillent sur une zone atelier au sud de la baie du Mont Saint Michel, principalement dédiée à la polyculture-élevage. Ce site a été choisi pour son gradient bocager fortement marqué sur une courte distance. Le nord du site offre une moyenne de 48m/ha de haies, contre le sud, à une dizaine de kilomètres, qui offre une moyenne de 98m/ha. Puisque situé dans le bassin rennais, il présente une de ses caractéristiques culturelles : les "ragosses" ou "ragolles", qui sont des arbres dont l'ensemble des branches est régulièrement entièrement coupé pour fournir du bois de chauffage notamment. Cette pratique traditionnelle semble cependant de plus en plus anachronique aux yeux des passants, dans un contexte agricole modernisé et intensifié et une baisse de la demande en bois de chauffage. Au-delà des apparences, des raisons expliquent leur subsistance sur le site atelier.

L'émonde traditionnelle

Tout d'abord, il s'agit de préciser quelques questions de vocabulaire. Les termes "ragolles" ou "ragosses" sont utilisés par les scientifiques ou les néo-ruraux, ou des agriculteurs d'autres origines du département. Les agriculteurs, qui sont à l'origine de cette pratique, les nomment, sur le site d'étude, "émondés". Les arbres utilisés à cet usage sont, dans cette région, des chênes ou des châtaigniers. Autrefois, les émondés étaient destinées à produire du bois de chauffage ou du bois pour les outils. Les branches revenaient au locataire. Les plus grosses (les "triques") étaient coupées en cinquante centimètres, les branches les plus fines (les "brines") étaient destinées à faire des fagots et compléter les fagots de ronces préparés au moment

du nettoyage du talus. En plus d'être un abri pour les bêtes en cas de vent, pluie ou soleil, le système formé par ces arbres sous forme de haies créait des parcours à travers le territoire, utilisé notamment en temps de guerre pour éviter les ennemis qui fréquentaient les routes. Enfin, ces arbres ne représentaient nullement une entrave aux chants et à la musique qui circulait fréquemment à travers eux à diverses occasions.



Les "ragolles" dans la baie du Mont-saint-Michel

Des techniques anciennes strictes et uniformes

Si l'on continue à décrire la tradition liée à cette pratique, des règles strictes doivent être brièvement mentionnées. Le cycle d'émondage devait se situer entre six et neuf ans, ce qui permettait d'émonder au moins une fois chaque arbre de la ferme sur la durée d'un bail. Les techniques d'émonde suivaient des normes esthétiques très strictes et uniformes sur l'ensemble du terrain étudié, ce qui permettait de juger d'un travail s'il était "bon" et donc "beau". Seul le vocabulaire diffère quelque peu selon les "coins" du territoire, bien que la définition de chaque mot soit extrêmement précise. Enfin, le non respect du bon entretien des arbres était un motif suffisant au renvoi du locataire.

Des transformations

Suite à la modernisation des années cinquante, la physionomie des terres agricoles s'est transformée. Les parcelles se sont agrandies et ont accueilli de plus grosses machines. Les arbres sont devenus une gêne. Un remembrement officiel sur une des communes du site n'a pas valorisé financièrement les arbres, ce qui a accentué la volonté de ne pas "perdre" ses arbres en les abattant. Aujourd'hui, le résultat est qualifié de paysage "désert". Les arbres sont principalement gardés en limite de propriété, ou encore mieux aux yeux des agriculteurs, regroupés en bosquets. Malgré tout, des arbres

d'émonde demeurent dans un tel contexte. Au-delà du besoin évident de fournir de l'ombre ou un abri en cas de mauvais temps, on observe une transformation des silhouettes qui pourrait expliquer une adaptation à de nouveaux besoins. Tandis qu'autrefois, l'arbre devait être émondé dans sa totalité, sans laisser aucune branche, aujourd'hui, on constate l'apparition de tire-sèves, quand on ne laisse pas un houppier semblable à celui d'un arbre de haut jet. Certains agriculteurs émondent uniquement à hauteur des machines agricoles qui viendront dans la parcelle tout au long de l'année. Enfin, d'autres agriculteurs émondent uniquement un côté du tronc, parfois jusqu'en haut, parfois à mi-hauteur. Ces transformations radicales ne font pourtant l'objet d'aucun commentaire ou de nouvelles dénominations. Tandis qu'autrefois, les critiques fusaient si un "pendandouille" était laissé, aujourd'hui, aucun agriculteur ne critiquera le travail de son voisin sachant que le sien porte autant à moqueries selon les normes anciennes que tous ont encore en mémoire. Si l'on pose des questions sur les nouvelles silhouettes, des justifications pseudo-écologiques mêlées de justifications teintées de savoir ancestral fusent : "le tire-sève? C'est bien connu pour ralentir la pousse des branches!" alors que le voisin affirme que, traditionnellement, le tire-sève est connu pour favoriser leur pousse... F.-X. Trivière constate le même phénomène dans la région nantaise où il s'agit de "maquiller l'innovation en routine éternelle". Ce silence peut s'expliquer par une situation qui traduit une transition dans le rapport à l'arbre. Tout d'abord, on constate un malaise envers la toute nouvelle liberté acquise par rapport aux usages anciens, encore mal assumée. Mais en même temps, l'absence de dénomination des nouvelles formes (toutes continuent d'être appelées "émondés") traduit la conservation du sens aux yeux des agriculteurs. Puisque les émondés n'ont pas été folklorisés, rigidifiés dans un aspect "traditionnel", les évolutions leur ont permis de se moderniser et ainsi s'adapter aux nouveaux besoins des exploitants. Ceux-ci doivent en effet conserver quelques arbres pour leurs bêtes, tout en respectant la volonté des propriétaires de conserver des arbres, et en gérant leur besoin en bois de quelques cordes par an. Ce dernier point leur permet en même temps de conserver un réseau social par la vente de bois. La liberté laissée vis-à-vis des arbres a permis leur conservation.

Quel futur?

Alors que cette pratique vivace permet sa transition du passé au présent, son futur pose question. La situation indique que les exploitants s'accommodent d'une situation sans pour autant chercher à la perpétuer. Les "ragolles" forment une population

vieillissante non remplacée. Les délais d'émonde s'allongent, mettant les arbres en danger. De manière à sauver le bocage, des associations environnementalistes prônent le bois-énergie qui met en valeur les émondés comme les haies nouvelles. Les formes vénérables côtoient donc de nouveaux venus, plantés dans le cadre de programmes. Les nouvelles formes ont cependant peu de succès auprès des exploitants du site. En outre, alors que les associations ont un regard environnementaliste sur la haie pour la gérer de manière durable, les agriculteurs, eux, ont un regard technique sur elle, qui devient un faire-valoir de la puissance de la nouvelle déchiqueteuse. On se rend alors compte que, dans le contexte actuel du site, les arbres d'émonde ont un avenir relativement restreint en campagne.



Enjeux, diversités et devenirs des émondes dans l'agglomération rennaise

En territoire périurbain, les anciens chênes agricoles suscitent une attention croissante des politiques, des urbanistes et des paysagistes. Quelles sont les motivations et les enjeux de leur conservation ? Quelles sont les nouvelles fonctions de ces arbres, et les nouvelles formes qui en résultent ? Comment sont-ils appropriés par les différents acteurs et usagers de la ville ?

L'enquête a été menée sur plusieurs communes de l'agglomération de Rennes qui ont conservé des émondes sur leur territoire urbanisé.

Des enjeux divers : urbanistique, paysager, commercial, écologique

Au Rheu, l'architecte et urbaniste Gaston Bardet a dessiné, dès la fin des années 1950, une cité-jardin dont la trame urbaine s'appuie sur le maillage bocager existant. Les anciennes émondes agricoles conservées encadrent des espaces collectifs, marquent le tracé de cheminements piétons ou encore clôturent des jardins privatifs.

Plus récemment, d'anciens talus ont été conservés sur la zone d'aménagement concerté de Beaugard (Rennes). Ils ont été convertis en un « bocage urbain » par une équipe de paysagistes (Osty et Josse 1998). Les émondes agricoles deviennent des motifs paysagers qui valorisent le « cadre de vie » et induisent une hausse du coût du foncier dans les zones d'habitation.

Du point de vue des écologues, les émondes représentent un enjeu pour la biodiversité en ville. Conservées avec les arbustes et la flore herbacée qui les accompagnent, les anciennes haies agricoles constituent des « corridors écologiques » (Baudry et Jouin 2003) sensés favoriser les échanges entre ville et campagne.

Au-delà des intentions et des projets, connaître les enjeux et les fonctions réels de ces anciens « arbres des champs » nécessite un détour par l'analyse de leurs formes et de leur agencement spatial dans le tissu périurbain.

Des émondes au sein d'espaces urbains variés

Dans les parties anciennes de l'agglomération, les émondes sont situées très près du bâti et longent des cheminements piétons souvent exigus et goudronnés. En limite des jardins privatifs, les haies forment des systèmes hybrides où les chênes agricoles côtoient une strate arbustive exotique et horticole, souvent persistante. Aujourd'hui, les nouvelles constructions sont implantées à une distance plus grande des chênes, ces derniers étant

de plus en plus souvent maintenus au sein de vastes espaces enherbés, parcs publics ou coulées vertes.



La Chapelle-des-Fougereux (35) – février 2005)

Une diversité de formes, de l'émonde traditionnelle à l'arbre de futaie

La gestion des émondes en ville est confrontée à un paradoxe urbain : créer un paysage de nature libéré des nuisances du vivant. Ainsi, pour satisfaire aux normes de sécurité (élagage du bois mort) et de propreté (ramassage des feuilles au sol) sans compromettre la demande de paysage, les responsables techniques ont pris l'habitude d'émonder un arbre sur deux ou trois, tous les deux ou trois ans, à la différence de l'émondage rural qui se pratique sur l'intégralité de la haie.

À proximité immédiate des habitations, l'emprise des chênes est généralement réduite par une taille régulière réclamée par les riverains, et contestée par les autres habitants de la commune. Certains chênes sont émondés sur toute la hauteur du tronc, d'autres conservent un tire-sève, voire l'ensemble du houppier sommital. Des formes plus spécifiques à la ville apparaissent lorsque le plan de coupe est légèrement repoussé par rapport à l'axe du tronc, laissant apparaître des diverticules sur lesquels poussent les nouvelles branches.

Dans les parcs et les coulées vertes suffisamment larges, seuls le bois mort et les branches les plus basses sont coupés. L'espacement plus grand entre

chaque arbre (lié à la conservation des arbres les plus « remarquables », et à l'abattage, chaque année, des arbres morts) autorise cette conduite plus « naturelle » des chênes.

La multiplicité de ces formes établit ainsi un continuum, de l'arbre-mobilier à l'arbre-paysage, qui relève aussi de l'ancrage professionnel des techniciens choisis par la commune. Entre paysagistes et agriculteurs, deux cultures de l'arbre s'affrontent en effet dans le périurbain. Pour les jardiniers de la ville qui se réclament du paysage, l'émondage n'est pas un acte technique mais un élagage au rabais, privilégié pour des motifs économiques.

Un maintien plus qu'une réelle conservation

Les actions de conservation des émondes agricoles dans l'agglomération rennaise ne concernent que la première étape du processus, à savoir leur préservation lors des chantiers de terrassement. L'entretien des arbres relève ensuite des orientations et des moyens de chaque commune. Le renouvellement de ce patrimoine arboré et la transmission des techniques arboricoles qui lui sont associées ne sont, quant à eux, jamais envisagés. Les communes qui replantent des chênes choisissent des espèces exotiques, le chêne d'Amérique en particulier, au détriment de l'espèce locale, dont la pousse est plus lente et le tronc moins droit.

L'émondage n'est jamais pratiqué sur ces nouvelles plantations. Les anciens chênes le sont encore pour partie (voir *supra*), mais sur des cycles allongés (souvent plus de quinze ans) qui les affaiblissent. Leurs réserves, habituellement stockées au niveau des excroissances cicatricielles, finissent par migrer à la base des nouvelles branches, et sont donc perdues lors de la taille (Bory *et al.* 1997). Les arbres souffrent aussi des modifications de la circulation de l'eau dans le sol, induites par la suppression des fossés et le tassement occasionné par le passage d'engins lourds. Les canalisations, parfois prévues trop près des arbres, peuvent venir amputer leur système racinaire. Ces arbres fragilisés deviennent la cible privilégiée du grand-capricorne et sont ainsi condamnés à court ou moyen terme.

La « ragoisse » d'Ille et Vilaine, un patrimoine non revendiqué en ville

Le déclin de l'émonde en ville est d'autant plus irrémédiable que le motif de cet arbre agricole domestiqué est dépourvu de sens pour une large majorité de citadins, qui souvent ne font pas la distinction entre la pratique traditionnelle de l'émondage et les « massacres » à la tronçonneuse. Les gens de la ville perçoivent l'émondage comme

une atteinte à la nature et au paysage, et sont « choqués » par ces formes dénudées. L'arbre dépourvu de branches et de feuilles perd à leurs yeux l'essence même du vivant. Plus qu'un paysage, plus qu'un témoin de nature, l'arbre est un puissant symbole de vie que les habitants des périphéries urbaines ne retrouvent pas dans l'arbre d'émonde.

Rejetée par les habitants des villes et tolérée dans une certaine mesure en campagne, la "ragosse" peut-elle et doit-elle être maintenue ? Les formes nouvelles qui émergent en adéquation avec de nouvelles pratiques et de nouveaux usages remplaceront-elles, dans un futur proche, les anciennes ragosses, en ville comme en campagne ?



Le Rheu (avril 2006)

Références bibliographiques

ANTOINE, A. (2002) *Le paysage de l'historien : archéologie des bocages de l'ouest de la France*
Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 340 p.

BAUDRY, J. et JOUIN, A. (2003) *De la haie au bocage : organisation dynamique et gestion*
Paris, INRA éditions, 435 p.

BORY, G., HEBERT G. et CLAIR-MACZULAJTYS D. (1997) « *L'arbre et les opérations de taille* »
In : La plante dans la ville. Les colloques 84
Paris, INRA éditions, p. 207-218

HAUDRICOURT, A.-G. (1987) *La technologie, science humaine*
Paris, Editions de la maison des sciences de l'homme

LIZET, B. (2006) *Le propre, le beau et le bon : Plessage et néo-plessage en Sarthe*
In : Plantes, sociétés, savoirs, symboles. Matériaux pour une ethnobotanique européenne. Actes du séminaire d'ethnobotanique de Salagon, vol.3, 2003-2004, p. 189-205

LUGINBÜHL, Y. et TOUBLANC. M. (1997) *De l'utilité de l'émondage à la contemplation du paysage*
Rennes, UMR Ladyss, INRA SAD Armorique

MARGUERIE, D. et al. (2003) *Bocages armoricains et sociétés : genèse, évolution et interactions*
In : Des milieux et des hommes, fragments d'histoires croisées
Ed Elsevier, p. 115-32

MEYER, J. (1972) *L'évolution des idées sur le bocage en Bretagne*
In : Mélanges offerts au professeur A. Meynier, La pensée géographique française contemporaine,
Presses Universitaires de Bretagne, 716 p.

NOTTEGHEM, P. (1987). *Etat des connaissances actuelles en ethnoécologie des bocages*
Paris : Fédération des Parcs Naturels de France, 80 p.

TRIVIERE, F.-X. (1991) *Emonder les arbres : tradition paysanne, pratique ouvrière*
Paru dans : Terrain, n° 16, 27 p.

OSTY, J. et JOSSE, L. (1998) *Rêver le quartier*
In : Projet urbain, n° 12, p. 19-20

Crédits photographiques :

Aurélie Javelle et Pauline Frileux

Pauline Frileux

Muséum national d'histoire naturelle

57 rue Cuvier

75005 Paris

France

frileux@mnhn.fr

Aurélie Javelle

Université de Rennes 1

35042 Rennes cedex

France

aurelie.javelle@univ-rennes1.fr